

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



© Ph. Moës

REDÉCOUVRONS LE « CHEVAL VAPEUR » !

PHILIPPE MOËS

À l'occasion de la sortie du livre « Cheval vapeur - Travail équestre en forêt », nous avons demandé à son auteur de nous présenter quelques unes des tâches que le cheval réalise dans le cadre des travaux forestiers. Ce panorama met en avant la grande polyvalence des chevaux de trait qui plaide pour une plus grande utilisation de leurs atouts.

Pour qui prend la peine de se pencher sur la question, l'assertion est évidente : bien cadrée, l'utilisation de la traction animale en forêt peut être parfaitement rentable et ne relève pas du folklore. Si tel n'était pas le cas, il y a belle lurette que plus aucun entrepreneur forestier ne ferait appel aux meneurs de chevaux...

Pourtant, pour diverses raisons (qui ne font pas l'objet du présent article), cette activité est en perte de vitesse en Wallonie alors même qu'elle possède des atouts parti-

culièrement modernes, tant en termes environnementaux, qu'énergétiques et sociaux. Parmi ceux-ci, citons par exemple :

- le respect du sol (atout majeur !)
- les dégâts minimes à la végétation, tant herbacée que ligneuse ;
- des investissements réellement dérisoires en comparaison de ceux liés à l'acquisition et à l'usage de gros engins motorisés (lesquels nécessitent des volumes de travail énormes pour être rentabilisés) ;
- pas de nuisances sonores ;



Figure 1 – Sur ce genre de pentes (fréquentes en Ardenne, ici près de La Roche), peu de machines peuvent prétendre concurrencer le cheval de trait. Néanmoins, les meneurs aspirent à ne pas être relégués systématiquement à ce genre de chantiers, restant pénibles et potentiellement dangereux.

- extrêmement peu de pollution et de consommation d'énergie fossile ;
- une accessibilité hors normes en milieu fermé ou accidenté, voire parfois humide ;
- une possibilité de travailler même en période pluvieuse prolongée, contrairement aux machines ;
- un secteur potentiellement pourvoyeur d'emplois. En effet, à volume égal, il faut généralement plus de temps pour réaliser le travail avec cheval qu'avec une machine (mais pas plus de moyens financiers car les investissements sont très faibles), donc le nombre d'« hommes-jours » nécessaires est supérieur.

Enfin, et c'est le point qui va nous intéresser dans cet article, le cheval présente une grande polyvalence dans le type de travail qu'il peut fournir.

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS
DE TRAVAUX POUVANT ÊTRE RÉALISÉS
À L'AIDE DE LA TRACTION ANIMALE
EN MILIEU NATUREL

Enlèvement d'embâcles sur les rivières

Les embâcles sur les rivières ont un intérêt écologique important. Elles procurent un micro-habitat indispensable à certaines espèces de poissons, d'insectes et d'oiseaux notamment. Elles doivent donc être maintenues autant que possible. Néanmoins, localement, elles peuvent contribuer à une érosion accélérée et non souhaitable des berges, favoriser l'inondation de zones urbanisées ou encore contrarier le passage des kayaks. Certaines d'entre elles font donc l'objet d'une demande d'enlèvement par les gestionnaires.



Figure 2 – Travail très peu impactant en zone humide. Généralement, l'agression des sols est très difficilement évaluable financièrement et n'est pas suffisamment prise en considération (destruction de la structure, avec potentiellement asphyxie du sol et des racelles, modification du drainage, bouleversement de la conductivité thermique, chute de l'activité biologique ou encore appauvrissement de la biodiversité). Eu égard à ses conséquences sur la productivité et la biodiversité forestière, il devrait pourtant faire l'objet d'une prise en compte bien plus importante. En cela, l'usage du cheval peut apporter une aide extrêmement précieuse. Cet élément à lui seul devrait justifier l'emploi de la traction animale dans bien plus de situations qu'actuellement.

Figure 3 – Enlèvement d'embâcles sur la Semois.





Figure 4 – Enlèvement d'embâcles sur la Semois.

Figure 5 – En matière d'engins hippotractés, il est possible de ne pas investir en utilisant de vieux engins restaurés. Il existe néanmoins sur le marché des outils hippomobiles récents, utilisables pour de nombreuses tâches.



Pour ce genre de travail, tout comme pour l'extraction de chablis de valeur sur les cours et plans d'eau, la traction chevaline est généralement imbattable, tant du point de vue écologique qu'économique.

Une machine n'a pas toujours techniquement accès aux zones visées, perd régulièrement de l'huile ou des hydrocarbures, soulève énormément de vase qui peut colmater les branchies des alevins, laisse des ornières profondes sur les rives humides, nécessite de couper des arbres pour accéder à l'eau, impose une coutreuse « remise en état » des endroits de passages... et coûte généralement plus cher pour le « même » travail.

En France, les derniers meneurs de chevaux actifs en forêt (il en reste moins qu'en Wallonie) ont compris cet intérêt et s'activent déjà dans ce domaine depuis quelques années. En Belgique, très peu de chantiers du genre ont eu lieu jusqu'ici, mais ceux réalisés récemment semblent avoir pleinement satisfait les demandeurs et l'expérience ne peut que se répéter au vu des très nombreux avantages.

Fauche en réserve naturelle ou zone sensible

La fauche et le ramassage du foin à l'aide de chevaux présente plusieurs avantages : respect optimal du sol, travail totalement silencieux, aucune pollution, investissements très faibles, coûts énergétiques incomparablement bas (juste le transport jusqu'au chantier)... Seul inconvénient : le matériel utilisé est souvent fragile et, dans ce cas, nécessite un terrain dépourvu de souches, rémanents d'exploitation, voire de gros touradons.

Lorsque le terrain convient et que la traction animale est plébiscitée, il reste à dé-

terminer quel type d'engin utiliser. Soit une faucheuse à poids faible (sur la figure 5 : un seul cheval, de taille moyenne, tirant une faucheuse ultralégère), permettant un respect optimal du sol. Soit une machine plus lourde et solide, mais nécessitant deux chevaux (en quelque sorte un pour mouvoir l'engin et l'autre pour le faire avancer réellement) et donc devant éveiller des questions au niveau de l'impact sur le sol.

Transport de matériel en terrain difficile

Le traîneau attelé à un cheval est un accessoire très pratique et polyvalent. Il peut être utilisé en toute saison (sur neige ou pas) et dans beaucoup de milieux différents. La figure 6 montre un transport de piquets dans un terrain humide à végétation dense. Des humains à pied s'y épuiseraient (et coûteraient cher en heures prestées) tandis qu'une machine y causerait d'inévitables dégâts au sol et à la végétation.

Une fois le matériel acheminé, le meneur peut travailler avec les entrepreneurs pour monter la clôture concernée et le cheval peut encore aider de temps en temps, pour la tension de celle-ci par exemple. Le propriétaire de l'animal est dans ce cas payé comme les autres travailleurs, avec un petit supplément pour la location du cheval. Opération très simple et très peu coûteuse, il suffit d'y penser quand la situation se présente.

Il existe plusieurs modèles de traîneaux. Le rouge, présent au premier plan sur la figure 6, est ouvert latéralement et équipé de renforts très hauts sur la largeur, pour le transport de bois de chauffage ou de grands matériaux (bobines de treillis...). À l'arrière-plan, attelé au cheval, un engin



Figure 6 – Deux types de traîneaux : le premier pour le transport de bois de chauffage ou de grands matériaux (bobines de treillis...). Le second, à l'arrière-plan, pour du matériel plus petit (bornes, tronçonneuses, piquets, plants...).

Figure 7 – Semis de bruyère dans une réserve naturelle fraîchement restaurée. Dans ce genre de terrain difficile et sensible, la traction animale est encore une fois une option judicieuse.



plus modeste et modulable, pour du matériel plus petit (bornes, tronçonneuses, piquets, plants...).

Utilisation d'accessoires divers :

du brise-fougères au porteur hippomobile

Plusieurs autres types d'engins peuvent être couplés à un ou des chevaux pour réaliser des travaux forestiers, comme le brise-fougères (figure 8). Certains modèles comprennent un siège pour le conducteur (reposant pour les jambes mais pas pour le dos), d'autres pas.

L'opération consiste à plier les fougères aigle (*Pteridium aquilinum*, espèce parfois très envahissante) sans les couper. La plante dépensera énormément d'énergie pour tenter de se redresser et, après un passage de ce type pendant trois ou quatre printemps successifs, elle finira par s'épuiser très massivement.

Certains accessoires hippotracés sont équipés d'un petit moteur auxiliaire et peuvent être utilisés derrière un couple de chevaux (figure 9).

Un « porte-outils » peut également être hippotracé, bénéficiant d'un système de relevage trois points et d'une prise de force. Ce type de matériel permet d'allier traction animale et mécanisation légère. On peut y accoupler des machines très variées, comme le cover-crop (déchaumeuse) pour travailler le sol en forêt afin de favoriser la régénération naturelle sur les sols tassés, ou encore une brosse géante pour nettoyer les routes et pistes cyclables (comme le réseau RAVeL en Wallonie), une tondeuse-ramasseuse pour l'entretien de gagnages et bas-côtés, un broyeur destiné à procéder aux dégagements dans les jeunes plantations forestières ou à entretenir des layons de chasse, etc.

Figure 8 – Travail au brise-fougères. Un passage annuel printanier, répété pendant trois à quatre ans, épuisera les plantes ainsi traitées.





Figure 9 – Porteur hippomobile, pourvu d'un grappin de 4 mètres, servant à charger le bois sur la remorque attenante. Ce système est extrêmement respectueux du sol. Le modèle présenté ici peut supporter une charge de 4 tonnes.

L'inconvénient majeur de ces accessoires étant leur coût, il est bon de savoir que le CECD* met certains de ces engins à la disposition de ses membres à des tarifs intéressants, afin d'en favoriser l'usage au maximum.

Autres usages forestiers

Au-delà de ces divers travaux et du débusquage « classique » de petits résineux, ne perdons pas de vue l'usage potentiellement intéressant du cheval dans d'autres opérations sylvicoles : exploitation de bois de chauffage (porteur hippomobile), détournement de feuillus précieux (en Pro Silva, avec triqueballe pour les grosses dimensions), dégagement de fonds de vallée (mise à distance légale minimale des résineux le long des cours d'eau, par exemple), récolte des matériaux pour la transformation en bois-énergie, arrachage d'espèces ligneuses invasives, déneigement de routes forestières, arrosage de

certaines plantations en cas de grave sécheresse, fauchage des bas-côtés, travail du sol pour redynamiser la régénération naturelle, etc.

À vrai dire les possibilités ne manquent pas... quand on veut y réfléchir !

Quant aux lieux où certains de ces usages pourraient être développés prioritairement, on peut penser aux forêts domaniales (ayant un certain rôle d'exemple), mais aussi aux propriétaires privés : en Wallonie, ils sont 105 000, avec une superficie moyenne inférieure à 3 hectares, tandis que la France abriterait 3,5 millions de propriétaires forestiers privés dont 2,4 millions possèdent moins de 1 hectare**. Or,

* CECD (Comité Européen des Chevaux de Débardage), rue des Aubépines, B-6800 Libramont, tél. : +32 (0)497 420 269, info@cecd.be.

** www.planetoscope.com



Figure 10 – Fardier ou triqueballe : dispositif muni de deux roues, permettant de soulever et porter l'avant de la charge disposée derrière le cheval ou les chevaux et, ainsi, d'en augmenter la masse potentiellement mobilisable (jusqu'à 4 m³) et la distance de transport (jusqu'à 1 km).

Figure 11 – En France beaucoup plus qu'en Wallonie, les meneurs et leurs chevaux travaillent dans les peuplements feuillus. Chez nous, l'avènement de la méthode Pro Silva devrait être l'occasion de plébisciter ce moyen d'exploitation.





Figure 12 – Mise à distance légale minimale des résineux le long des cours d'eau, extraction des bois qui seront utilisés en bois-énergie (plaquettes).

plus la surface est restreinte, moins l'usage (et le déplacement) de lourds engins motorisés est rentable et plus le cheval l'est.

Hors forêt

Ces dernières années, l'usage du cheval de trait revit un peu çà et là dans les villes, comme à Bruxelles où les institutions régionales, suivies ensuite par la commune de Schaerbeek, ont acquis des chevaux pour organiser la gestion de leurs espaces verts. Mis à contribution pour des animations avec des enfants, les animaux concernés jouent également un rôle pédagogique évident, par rapport aux thématiques énergétiques, sociales et environnementales.

En Wallonie, le Centre européen du Cheval de Mont-Le-Soie (à Vielsalm) dévelop-

pe également depuis peu un projet de réhabilitation et de promotion du travail du cheval en ville, baptisé « Equi-solution »*.

En France, cent quarante communes (et plusieurs sociétés privées) ont choisi d'utiliser à nouveau le cheval pour certains services (ramassage scolaire, collecte des déchets, transport de touristes...).

En agriculture également, quelques passionnés ont repris des chevaux. L'activité n'est alors généralement rentable que dans les productions à haute valeur ajoutée, telles que certaines cultures bio, le maraîchage ou encore la viticulture en terrain accidenté.

* www.montlesoie.be.

Si les initiatives citoyennes ne sauveront pas l'important savoir-faire lié au débardage forestier (bien plus complexe et important que celui de simple conducteur d'animaux attelés), elles augurent néanmoins d'une récente et réjouissante redécouverte des multiples atouts de la traction chevaline.

ÉPILOGUE

Au fil des décennies, nous avons perdu une habitude toute simple : celle de « penser cheval ». À chaque fois que des travaux doivent être effectués par plus fort que l'humain, nous « pensons machine ». Nous pouvons toutefois acquérir d'autres réflexes en la matière et explorer d'autres pistes avant de privilégier la mécanisation. Comme nous avons pu le voir, les exemples ne manquent pas.

En Wallonie, l'âge moyen des débardeurs équestres inspire bien des craintes aux derniers pratiquants professionnels. Si rien n'est fait pour offrir aux jeunes de belles et réelles perspectives d'avenir avec ce métier, le risque – déjà grand – de perdre un patrimoine inestimable augmentera d'année en année...

Cet avenir est loin de ne dépendre que de la diversification évoquée, mais celle-ci est une piste à ne pas négliger. Pensons y ! ■

BIBLIOGRAPHIE

- MAVRÉ M. [2011]. *Attelages et attelées - Un siècle d'utilisation du cheval de trait*. Éditions Campagne et compagnie.
- Réseau wallon de développement rural [2009]. *Cheval et développement rural - Actes du séminaire régional « Le cheval entre raison et*

WEBOGRAPHIE ET LIENS UTILES

- Annuaire équestre : www.annuaire-equestre.com
- ARte Luxembourg : www.arte-luxembourg.be
- British Horse Loggers (grande-Bretagne) : www.britishhorseloggers.org
- Centre européen du cheval : www.linalux-montlesois.com
- Cheval de trait Ardennais : www.chevaldetrait.be
- Cheval debarde : www.cheval-environnement.ch
- Cheval et Forêt (Belgique) : www.chevaletforet.be
- Chevaux de trait : www.chevaux-de-trait.eu
- Débardage Cheval environnement : www.debardage-cheval-environnement.com
- Equi-debardage : www.equi-debardage.com
- Fédération équestre internationale (Fei) : www.horsesport.org
- Fédération européenne du cheval de trait : www.fectu.org
- France trait : www.france-trait.fr
- Hippotese (France) : hippotese.free.fr
- Horse village : horse-village.com
- IgA–interessengemeinschaft Arbeitspferde (Suisse) : www.igarbeitspferde.ch
- Interessengemeinschaft Zugpferde e.V. (Allemagne) : www.ig-zugpferde.de
- Les amis du cheval de travail (Pologne) : www.konierobocze.pl
- Noi e il cavallo (Italie) : www.noieilcavallo.org
- Skogshästen, Föreningen för Körning med Häst (Suède) : www.skogshasten.com
- Southern Counties Heavy Horse Association (grande-Bretagne) : www.schha.co.uk
- Suomen työhevossa (Finlande) : www.tyohevossa.fi
- Traction chevaline : www.traction-chevaline.com
- Trait pour trait : www.traitpourtrait.be

passion », novembre 2009. Réseau wallon de développement rural.

- DNF [2006]. *Circulaire n°2686 (27.12.2006) Débardage au cheval*. SPW, DNF.
- LEVIER A., FADY D., AYACHE S. [2005]. *Compte rendu de la table ronde « Débardage »*. Table ronde organisée par l'Association de Promotion du Trait Comtois et les Haras nationaux, 1.10.2005.
- JOB R. [2004]. *Des hommes et des chevaux, le débardage en forêt ardennaise*. Éditions Luc Pire.
- DE PAUL M.-A., BAILLY M. [2005]. Effets de la compaction des sols forestiers. *Forêt Wallonne* 76 : 48-57.
- DUGAST J.-L. [2008]. *Forces de la Nature - Chevaux débardeurs des forêts de France*. Éditions de l'Étrave.
- APPELL C. [2011]. *La traction animale en débusquage forestier, manuel d'utilisation*. ONF, 71 p.
- LECOMTE C., LECOMTE J.-M., PAYGNARD M., CHOPPLET B. [2011]. *Le cheval ardennais*. Éditions Weyrich.
- BAILLY O. [2010]. *Le cheval de trait, un outil précieux dans l'exploitation forestière wallonne ?* Mémoire en agronomie, Haute École baccalauréat en agronomie de Ciney.
- DE PAUL M.-A., BAILLY M., HEYNINCK C. [2009]. *Le cloisonnement d'exploitation pour préserver les sols forestiers, document informatif*. SPW, DNF.
- Mémorial [2009]. Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg - Recueil de législation - A N°49-20, mars 2009.
- ONF, IFCE [2011]. *Mise en place d'une activité de débusquage à cheval en Champagne humide*. Région Champagne Ardenne et Commune d'Éclaron (France).
- UE [2005]. *Règlement (CE) n° 1698/2005 du conseil du 20 septembre 2005 concernant le soutien au développement rural par le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)*. Journal officiel de l'Union européenne du 21.10.2005.
- Cabinet du ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine [2013]. *Circulaire n° 2013 relative à l'appel à projets « Générations rurales » - Le cheval de trait au service de la ruralité, 12 mars 2013*.



Pour en savoir plus, le nouveau livre : « Cheval vapeur - Travail équestre en forêt » fait le point sur la situation de la traction chevaline dans nos régions : généralités, état des lieux en Wallonie et dans les pays voisins, pistes concrètes pour redynamiser le secteur en forêt...

« Cheval vapeur », de Philippe Moës. Weyrich Édition, 144 pages. Renseignements et commandes sur www.photos-moes.be ou www.weyrich-edition.be.

PHILIPPE MOËS

Département de la Nature et des Forêts,
Service public de Wallonie

Contact et informations :

www.photos-moes.be